



# LA VÉRITÉ , TOUTE LA VÉRITÉ, RIEN QUE LA VÉRITÉ !

Vous avez dû recevoir , dans votre boîte mail, un gentil message vous demandant de voter pour des propositions en vue d'améliorer vos conditions de vie au travail . Si vous ne l'avez pas lu ou ouvert, la direction a laissé un message sur Ulysse SDNC pour vous expliquer en quelques lignes le pourquoi du comment de ce fameux sondage.

**Vos représentants syndicaux souhaitent mettre au clair cette histoire de budget.**

Tout commence le 22 octobre 2021, après de longues négociations, la DG signait avec les 4 syndicats représentatifs de la DGFIP, « un protocole d'accord relatif à la reconnaissance professionnelle ».

Au cours de ces négociations, les organisations syndicales avaient obtenu l'essentiel du contenu de l'accord, raison pour laquelle elles l'avaient signé bien qu'il fût loin de satisfaire nos exigences. Mais entre ça et rien, les O.S avaient signé ça.

Pour rappel, **nous avons obtenu une prime de fin d'année** (120 € brut pour les A et ouvriers assimilés , 170 € brut pour les B et ouvriers assimilés, 250 € brut pour les C et ouvriers assimilés ) versée en décembre, **une augmentation des promotions** intra et inter catégorielles pour 2022, et donc ce fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents .

10 M€ au niveau national, le fonds est déconcentré au niveau de chaque direction : **46 868 € pour l'ensemble des agents du SDNC**. Les projets sont proposés par la direction et doivent être validés par une majorité des sièges au CTL.

Alors que, au niveau national, certaines directions ont travaillé main dans la main avec les organisations syndicales et ont trouvé des accords pour dépenser ce fonds, au SDNC , la direction essaie de nous imposer ses idées.

Au S.D.N.C., aucun groupe de travail ne nous a été proposé . Nous avons été convoqués à un CTL le lundi 14 mars avec un grand nombre d'idées issues du questionnaire envoyé à tous les agents en janvier 2022 . Certaines nous semblaient satisfaisantes mais hélas, la direction nous a directement fait savoir qu'elles étaient hors budget. Alors pourquoi nous les proposer ?

Un vote a eu lieu à la fin de cette séance. Les représentants syndicaux ont demandé à ce qu'un bon cadeau de 100 € soit attribué à chaque agent. Nous voulions que chacun puisse améliorer son cadre

de vie au travail de façon personnelle . Nous avons également voté , en deuxième position, pour des gourdes afin que chaque agent puisse se désaltérer de manière écologique. Nous avons été poussés à émettre d'autres votes, ce que nous avons refusé.

Ce n'était pas au goût de la direction qui nous reconvoque pour un autre CTL ce vendredi 22 avril ( quid du CTL du 14 mars?) afin de rediscuter et de procéder à un nouveau vote d'où le deuxième sondage organisé par la direction . Cela lui permet de nous mettre la pression et de nous dire que si nous votons contre le résultat du sondage, nous votons contre l'avis des agents.

Sachez qu'entre temps, nous avons émis l'idée d'un achat d'un coussin masseur individuel pour chaque agent (sédentaire, télétravailleur, nomade) puisque les troubles musculo-squelettiques semblent être au cœur de leurs inquiétudes.

Rappelons que ce fonds découle du contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022, et donc des suppressions d'emplois, des fermetures de services, du NRP, **bref des économies faites sur le dos des agent.es.**

La direction vous a-t-elle clairement indiqué que nous avons déjà été convoqués au C.T.L du 14 mars où nous avons déjà voté ? **NON**

Était-il possible de choisir qu'une ou deux propositions dans ce sondage ? **NON**

La direction générale a « généreusement » octroyé ce fonds sous prétexte d'une reconnaissance de l'engagement des personnels mais en laissant la responsabilité de la décision finale aux représentants du personnel.

La direction du SDNC veut imposer ses idées de dépenses. Nous y sommes opposés .

Nous récidivons donc et avons demandé expressément le chèque cadeau de 100 € ou à défaut d'acceptation par SPIB, un coussin masseur et une gourde par agent.

Cela n'a pas été au goût de la direction qui voulait à tout prix nous faire voter pour leurs 7 propositions. Nous ne vous cacherons pas que nous avons voté contre toutes ces « lumineuses » idées. Pour les agents qui ont voté pour l'achat de mobilier pour les BNIC, SAPF et Saint Florentin ( choix 3) , sachez que cela ne concernait que 3 sites : Saint Florentin, SAPF de Châteauroux et B.N.I.C. de Marseille. Cela était-il précisé dans le questionnaire ? : **NON !**

Seules les gourdes ont été votées.

La direction nous culpabilise, encore une fois, en fin de séance en nous précisant que les conséquences de nos votes seront un retour de 42 268 € à la direction générale.

Cette situation incombe à la direction générale et celle du SDNC, qui se sont entêtées à refuser nos propositions qui permettaient de bénéficier à l'ensemble des collègues.

**LES DIRECTIONS PORTERONT L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE L'ÉCHEC DE L'ACCORD AU SEIN DU SDNC.**